



## Le vélo, dès aujourd'hui, pour la société de demain

Ocivélo est une association de citoyens engagés pour le développement de l'usage du vélo pour les déplacements sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Le vélo est sous-utilisé en France et en particulier sur le territoire de Saint-Étienne et les communes environnantes. Pourtant il apporte des solutions en termes de santé, de commodité, de limitation de la consommation de carburants fossiles et d'émissions de gaz à effet de serre et cela, à moindre coût.

L'association œuvre pour que le vélo trouve la place qu'il mérite dans l'espace public. Pour cela, depuis 3 ans, elle a notamment élaboré un schéma des [Voies vertes métropolitaines](#) qu'elle a largement fait connaître aux Stéphanois et aux maires des communes intégrées dans Saint-Étienne Métropole.

En juin 2019, le Conseil de Saint-Etienne Métropole a voté la réalisation d'un plan vélo [s'inspirant largement de notre travail](#). De nombreux élus ont publiquement soutenu notre projet et notre démarche.

L'association suit les appels d'offre des marchés publics sur le développement des aménagements lancés par les communes. Elle s'inspire également, pour les préconisations qu'elle formule, de la littérature scientifique disponible. Elle analyse attentivement les dossiers techniques et projets de réalisation diffusés par les collectivités territoriales et les textes législatifs produit par l'État.

Ainsi elle s'appuie notamment sur :

- le [Baromètre des villes cyclables 2019](#),
- le [Plan vélo métropolitain 2019-2029](#),
- la [Loi d'Orientation des Mobilités 2019](#),
- les [Dix mesures pour une politique vélo](#) de 2017,
- le [Schéma départemental du vélo dans la Loire](#) de 2016,
- le [Projet Voie verte des confluences](#) de 2013,
- et le [Schéma directeur cyclable de Saint-Étienne](#) de 2009.

Ocivélo a mis en place depuis des années une Commission aménagements cyclables constituée d'adhérents experts d'usages. Dans la recherche d'accords avec ses interlocuteurs, le travail bénévole et le nombre croissant d'adhérents (plus de 800 en 2019) doivent permettre à l'association de négocier sur les projets. L'association attend de la collectivité tout au long de la réalisation du plan vélo une consultation constante lors de négociations pérennes avec les élus et les services techniques. Par ailleurs elle poursuivra les contacts souvent fructueux qu'elle a su établir avec les 53 communes que compte la Métropole.

**Le principe général en mobilité est la priorité au plus faible et au moins polluant, par ordre sur l'espace public :**

1. *Modes actifs* tels que la marche, puis le vélo ;
2. *Transports en commun* : le train, le tramway, le trolley-bus, le bus puis le car ;
3. *Transports à faible capacité* : la voiture partagée, louée ou empruntée puis la voiture individuelle ;
4. *Transports routiers* : les poids lourds.

**Ces derniers mois, certaines annonces ont été faites par des candidats aux municipales :**

- Généraliser la [ville à 30 km/h](#) ;
- Rendre accessibles aux cyclistes les transports en commun avec leur vélo.

*Ainsi dans cette période de campagne électorale qui s'annonce, Ocivélo restera attentive aux nouvelles propositions, concrètes et détaillées, d'un projet global formulé par les candidats. De même, elle s'associera aux réflexions prospectives de tous ceux qui porteront un projet cyclable pertinent sans s'interdire d'en souligner les points faibles comme les points forts.*

Ocivélo, 38 rue d'Arcole, 42000 Saint-Etienne, [contact@ocivelo.fr](mailto:contact@ocivelo.fr) , 04 77 21 18 29